TÉLÉPHONIE FIXE

La 4G s'installe à Annaba

La direction régionale d'Algérie Télécom de Annaba a procédé, à l'instar des autres régions du pays, au lancement, le 1er mai courant, de la nouvelle technologie à haut débit de la 4e génération.

Pour ce faire, cette direction d'AT s'est attelée d'abord à couvrir le territoire de sa compétence, quatre chefs-lieux de wilaya de l'extrême nord-est du pays, en attendant de basculer le maximum de clients vers le MSAN et couvrir ensuite la totalité des daïras, de la fibre optique nécessaire à cette technologie. Des extensions ont été réalisées, à cet effet, durant le 1er trimestre 2014. Dans une conférence de presse animée par le directeur régional d'AT de Annaba, Sid Ali Merah fera part de la dotation des quatre wilayas de 16 BTS (Bases Transceiver Station) à répartir sur Annaba (8), Souk Ahras (4), Guelma (2) et El Tarf (2).

Pour la première phase de cette opération, il est prévu 28 accès pour chaque station, selon la même source qui fait savoir que cette nouvelle technologie touchera en premier la partie ou l'ADSL est inopérante. Il a également indiqué que la commercialisation se fait à travers les Actel des wilayas concernées, tout en précisant les formules et les tarifs proposés aux clients.

Ainsi, les tarifs ont été fixés à 3 500 dinars/mois pour la 5GO et 6 500 dinars/mois pour la 10GO. Un routeur (Modem CPE 4G) et une carte Sim sont inclus dans l'offre. Comme il a affirmé qu'à la facilité et la rapidité de connexion qui profiteront en premier lieu aux professionnels et libéraux, devraient s'y ajouter plusieurs avantages (free-box, entre autres).

Concernant les différents problèmes (dérangements et faible débit de l'internet ADSL et gestion de la téléphonie fixe), résultant de la mise en exploitation des systèmes et autres technologies de communication en charge d'Algérie Télécom, le même responsable a fait état d'«une maîtrise de plus en plus étoffée» de son entreprise.

Le responsable régional d'AT Annaba relèvera, par ailleurs, que l'Algérie est le deuxième pays en Afrique, après l'Afrique du Sud, à opter pour cette nouvelle technologie, adoptée également par des pays tels les Etats-Unis d'Amérique, l'Arabie Saoudite…

A. Bouacha

8-MAI-1945 À GUELMA

69 ans plus tard, la ville n'est pas près d'oublier

A Guelma, la date du 8 mai 1945 est incontestablement synonyme de massacres sanglants, commis contre des civils par les autorités françaises de l'époque.

Ces événements sont considérés par les historiens comme les prémices de la guerre d'indépendance de l'Algérie. 69 ans plus tard, ces atrocités composent toujours une page noire de l'histoire de la guerre d'Algérie. Que s'est-il passé exactement ce lundi 8 mai 1945 à Guelma ? Alors que Paris célébrait la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie, la cité a été le théâtre d'une violente répression orchestrée par les hommes du sous-préfet, André Achiary, dans le but d'étouffer la manifestation pacifique du nationalisme algérien auquel le Parti du peuple algérien (PPA) avait appelé. Le cortège composé essentiellement de jeunes indépendantistes venus de tous les coins de la ville, a démarré du lieu-dit El-Karmet jusqu'à l'actuelle rue du 8-Mai-1945 où il été intercepté par les policiers. Les Guelmis chantent en chœur «min djibalina», en brandissant l'emblème national, confectionné la veille avec les moyens du bord. La réponse des autorités a été immédiate. Cette marche historique a tourné au drame, elle a été réprimée dans le sang. Bilan : 18 000 morts à Guelma.

Les populations de cette ville ont payé un lourd tribut aux tueries atroces perpétrées lors de ces événements. Un bilan macabre, principalement attribué à une stratégie inspirée de l'esprit de la terreur du sanguinaire Achiary et ses hommes.

Le scénario de Guelma est tout à fait différent, la répression a été minutieusement préparée avant le 8 mai, la police a formé une milice européenne qui a traqué les nationalistes dans tous les recoins. Des tortures à mort, des exécutions sommaires, four crématoire, disparitions..., «des méthodes qui expriment le caractère génocidaire des massacres qu'a connus cette ville lors des événements du mois de mai 1945», nous a déclaré le défunt ammi Saci Benhamla, figure emblématique du nationalisme à Guelma et ex-président de l'association du 8 Mai 1945.

Aujourd'hui, les Guelmis rendent un vibrant hommage à des héros qui font leur fierté et celle de leur pays. Saci Benhamla, Abdallah Yelles, Salah Brahim, Souidani Boudjemaâ, Mohamed Seraidi, les frères Abda, Ali, Smaïl et Amor, Boumaza Tahar, Boumaza Ahmed, Ouartsi Abdelmadjid, Oumerzoug Mohamed, les Regui Mohamed, Abdelhafid et Fatima Zohra...., la liste des victimes de cette tragédie est très longue.

Noureddine Guergour

Un quinquagénaire retrouvé mort dans une mosquée

Un homme âgé de 51 ans a été retrouvé mort hier, à l'intérieur de la mosquée El Fourkane, du chef-lieu de la commune de Tamlouka, révèle un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Guelma. Il a été découvert à 16 h 20 dans la salle d'eau par des fidèles, qui ont alerté les secours. Les éléments de la Protection civile qui sont immédiatement arrivés sur place, n'ont rien pu faire pour le réanimer et ils n'ont pu que constater le décès. L'homme est mort sur le coup. Toutes les hypothèses sont examinées.

Une autopsie sera pratiquée à l'EPH de Oued Zenati, précise une source hospitalière. L'enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de sa mort.

N. G.

MILA

2 morts dans un accident de voiture à Ferdjioua

Appelés en rescousse pour cause d'accident de la circulation, les éléments de la Protection civile relevant de l'unité secondaire de Ferdjioua sont intervenus, ce lundi vers 14h 30, pour secourir deux jeunes qui étaient à bord d'une Peugeot 205, qui s'est renversée au niveau de la cité des 306 logements.

Evacués vers les urgences de l'hôpital de la ville, les deux victimes – A. R. 20 ans et B. S. 28 ans – n'ont, malheureusement, pas pu survivre à ce terrible accident qui a vu leur voiture complètement endommagée.

A. M'haïmoud

EL TARF

Retrait de confiance au P/APC d'Aïn-El-Assel

C'est, pratiquement, l'implosion de l'Assemblée communale d'Aïn-El-Assel, après plusieurs mois d'un bras de fer en sourdine entre l'actuel maire et la majorité des élus qui compose l'ossature de l'assemblée.

Neuf élus sur les quinze que compte la commune d'Aïn-El-Assel ont émargé une motion de retrait de confiance à leur maire dans un PV de réunion, daté du 4 mai et dont nous détenons une copie, lequel a été adressé au wali et à l'ensemble des autres autorités locales pour information.

Ainsi, la majorité des élus estiment que dans le PV en question, «le maire se trouve dénué de son titre en tant que tel et est considéré illégal dans le cas où il exercerait sa fonction». «Aussi, les membres de l'assemblée ont, de facto, gelé leurs activités au sein des commissions de la commune» est-il écrit.

Les griefs formulés par les neuf élus à l'encontre du maire ont trait entre autre à l'existence d'un malaise général manifesté par les citoyens à l'encontre de sa gestion douteuse et chaotique, la politique de deux poids, deux mesures usitée par le maire, ce qui a engendré une déception au sein des élus et une certaine honte envers les électeurs, une prise unilatérale de décisions sans en référer aux élus, l'introduction des membres de sa famille dans la gestion des affaires importantes et des décisions capitales concernant l'avenir immédiat de la commune, la fuite en avant dans la résolution des affaires courantes des citoyens, la non-application à bon escient des articles du code communal pour des buts purement d'intérêt personnel dont, entre autre, le quota des cinquante aides à l'habitat rural.

Daoud Allam